



PROCES-VERBAL

**ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ERES
à Châtillon du jeudi 20 octobre 2016
de 20h00 à 20h30**

Tél. 026 664 80 00
Fax 026 664 80 09
Case postale
Commune@estavayer-le-lac.ch

Sont présents :

Délégués : M. Gérard Brodard, Président, Commune de Lully,
M. René Baechler, délégué, Commune de Châtillon
M. Eric Rey, délégué, Commune d'Estavayer-le-Lac
Mme Martine Oertle, déléguée, Commune de Murist
Mme Milva Antognini, déléguée, Commune de Vernay

Absents : M. David Grossglauser, délégué, Commune de Cheyres
M. André Jaccard, délégué, Syndic de Cheyres
M. Urs Egger, délégué, Commune de Châbles

Comité : M. Daniel Krattinger, Commune d'Estavayer-le-Lac
M. Serge Carrard, Commune de Châtillon
M. Patrick Huber, Commune de Lully
M. Fabien Monney, Commune de Châbles
M. Jacques Ding, Commune de Murist
M. Hans-Peter Martinucci, Commune de Vernay
M. Danilo Perrenoud, Ingénieur de ville

Sont excusés : M. André Losey, Vice-Président, Commune d'Estavayer-le-Lac
Mme Annelise Domenjoz-Roulin, déléguée, Commune de Vernay
Mme Marlis Schwarzentrub, déléguée, Commune d'Estavayer-le-Lac
M. Lionel Monnerat, délégué, Commune d'Estavayer-le-Lac
M. Christophe Pillonel, délégué, Commune d'Estavayer-le-Lac
M. Michel Zadory, délégué, Commune d'Estavayer-le-Lac
M. Frédéric Tesse, délégué, Commune de Lully
M. Hugues Poulat, représentant du SEN

M. Philippe Voillat, représentant d'ELSA
M. Dominique Aebischer, Commune d'Estavayer-le-Lac
M. Fabrice Henchoz, Commune de Cheyres

Ordre du jour de la séance

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 12.05.20162
2. Budgets 20172
3. Modification des statuts4
4. Divers5

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 12.05.2016

M. Brodard, Président, ouvre cette séance, salue l'assemblée et tous les délégués et une partie du comité, ainsi que M. Bourdilloud exploitant de la STEP. Il salue les autorités de Châtillon. Il félicite ceux qui ont été réélus et salue les membres du comité.

M. Brodard fait part des excusés.

Aucune remarque n'étant faite sur le mode de convocation et l'ordre du jour, cette assemblée est considérée comme valablement constituée.

M. Eric Rey est désigné comme scrutateur de la présente assemblée et M. Brodard rappelle que le Comité n'est pas habilité à voter. Il relève à satisfaction que le Comité est quasiment présent in corpore alors qu'il n'est pas tenu de participer à l'assemblée. Il les remercie.

Le procès-verbal de l'assemblée du 12.05.2016 est accepté tel que rédigé à l'unanimité des membres présents. Remerciements à la secrétaire, Mme Pautre, pour sa rédaction.

2. Budgets 2017

Formellement, tous les membres ont été informés par le comité et aucune remarque n'a été relevée.

Les budgets de l'ERES 2017 se présentent comme suit :

Total des charges : CHF 1'998'700.00 et des produits pour CHF 146'200.00, soit un total à répartir de CHF 1'852'500.00 ou CHF 1'957'791.00 avec les micro polluants contre CHF 2'007'680.00 en 2016.

Les principaux écarts sont les suivants :

COMPTES	COMPTES 15	BUDGET 16	BUDGET 17	Différences
T.300.00 Traitement et jetons de présence comité	1'505.00	2'000.00	2'000.00	RAS
T.309.00 Autres charges personnel	3'133.05	10'600.00	11'600.00	00 : + Formation manœuvre installation moyenne tension sur les transformateurs CHF 1'000.00 BILAN : CHF + 1'000.00
T.310.00 Fourniture bureau, publication, annonce	2'822.20	2'400.00	12'400.00	00 : + 40 ans STEP CHF 10'000.00 BILAN : CHF + 10'000.00
T.311.00 Matériel bureau, technique machines	36'445.19	43'500.00	32'100.00	00 : ./ Lances de nettoyage, tuyaux CHF 1'300.00, Appareil de protection personnel CHF 1'500.00, Mesure de débit mobile CHF 5'800.00, Pompe eaux usées à passage intégral CHF 1'000.00, Transpalette CHF 1'000.00 (total ./ CHF 10'600.00) 01 : ./ Chaînes inox pompes immergées CHF 1'500.00 BILAN : CHF ./ 12'100.00
T.312.00 Forces motrices	226'047.55	250'000.00	248'600.00	RAS
T.312.01 Eau	15'250.90	16'000.00	16'000.00	RAS

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ERES

du 20.10.2016

T.313.00	Achats de produits	47'308.46	52'700.00	56'700.00	00 : + Stock matériel inox CHF 1'500.00, Liquide pour fontaine de lavage CHF 2'500.00 (total + CHF 4'000.00) BILAN : CHF + 4'000.00
T.313.02	Achats de produits biologie	75'888.55	76'000.00	73'000.00	RAS
T.313.03	Achats de produits désodorisation	0.00	0.00	0.00	RAS
T.313.06	Achats produits pré- épaississement	33'495.00	35'000.00	33'000.00	RAS
T.313.07	Achats produits déshydratation	192'431.00	173'000.00	173'000.00	RAS
T.314.00	Entretien bâtiments	7'921.95	7'000.00	24'000.00	00 : ./. Economie d'énergie (gros consommat) CHF 1'000.00 + Adaptation téléphonie+réseau (IP) CHF 10'000.00, conciergerie CHF 8'000.00 (total CHF 18'000.00) BILAN : CHF + 17'000.00
T.314.01	Entretien des collecteurs	2'324.95	21'000.00	21'000.00	RAS
T.315.00	Entretien des installations	103'583.57	162'200.00	125'700.00	00 : ./. Economie d'énergie (gros consommateur) CHF 2'000.00, 2 compresseurs air commande CHF 11'000.00 (total ./. 13'000.00) 01 : ./. Vannes extraction boues fraiches CHF 8'000.00, Auges à vis, réparation CHF 5'000.00, Economie d'énergie (gros consommat) CHF 5'000.00 (total ./. CHF 18'000.00) + Forel 1, modification de l'arrivée aux Planches CHF 4'500.00, Vannes fosse eaux putrides CHF 14'000.00, Service laveur sable CHF 1'500.00 (total + CHF 20'000.00) 02 : ./. Economie d'énergie (gros consommat) CHF 2'000.00 + Moteur vanne lit bactérien 3'000.00, Désodorisation CHF 1'000.00 (total + CHF 4'000.00) 03 : ./. Sonde pression table CHF 2'500.00, Petit service 2 compresseurs à gaz CHF 40'000.00, Economie d'énergie (gros consommat) 5'000.00 (total ./. CHF 47'500.00) + Pompe flocculent CHF 2'000.00, Révision vis Stainpress 18'000.00 (total + CHF 20'000.00) BILAN : CHF ./. 36'500.00
T.315.01	Frais de véhicules	6'709.40	8'000.00	8'600.00	00 :+ Pneus CHF 600.00 BILAN : CHF + 600.00
T.317.00	Frais de déplacements et piquets	11'291.75	12'000.00	12'000.00	RAS
T.318.00	Assurances et impôts	32'086.20	32'200.00	32'200.00	RAS
T.318.01	Frais d'analyses	9'102.50	11'800.00	11'800.00	RAS

T.318.10	Transport des déchets et des boues	47'607.80	49'000.00	49'000.00	RAS
T.318.11	Elimination des déchets et des boues	499'225.85	506'000.00	506'000.00	RAS
T.318.20	Etudes diverses	33'743.60	73'000.00	78'000.00	00 : ./.. Etude optimisation digestion CHF 55'000.00 + Agrandissement STEP CHF 50'000.00, Etudes diverses CHF +10'000.00 (total + CHF 60'000.00) BILAN : CHF + 5'000.00
T.318.30	Part personnel non imputable	413'176.25	446'000.00	456'000.00	Ràs tout dépend des imputations d'heures spécialement de l'ingénieur de ville et difficilement prévisibles
T.318.31	Frais administratifs	50'000.00	51'000.00	52'000.00	00 : + 2% BILAN : CHF + 1'000.00
T.318.40	Téléphones et télécommunications	2'830.62	3'500.00	3'500.00	RAS
T.319.00	Taxes et cotisations	1'260.00	1'500.00	1'500.00	RAS
T.321.00	Intérêts d'exploitation	0.00	3'000.00	0.00	RAS
T.423.00	Droit de superficie	-11'160.00	-11'160.00	-11'200.00	Il s'agit de la surface louée à ElsaPur.
T.435.00	Vente d'électricité	0.00	0.00	0.00	RAS
T.435.01	Prestations pour boues	-98'492.75	-80'000.00	-80'000.00	RAS
T.435.02	Vente de produits	-34'888.65	-36'500.00	-35'000.00	RAS
T.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances	-21'869.10	-17'000.00	-17'000.00	RAS

Il est demandé que le nombre d'habitants de Franex/Murist soit modifié comme discuté précédemment au comité.

Pas de question, le vote est demandé et les budgets 2017 sont approuvés à l'unanimité de l'assemblée.

M. Brodard remercie le Comité de direction ainsi que le boursier de la Commune d'Estavayer-le-Lac, pour la bonne tenue de ces comptes. Il rappelle que ce sont CHF 868'000.00 d'investissements à voter dans les budgets des communes qui n'ont pas de Conseil général.

Quoi : valider budgets+investissements Qui : AG ERES Quand : 20.10.2016 Récusé(e) : --

3. Modification des statuts

- Avec la fusion, le nombre de délégués et de membres du comité de direction doit changer. Seuls les art. 1, 3, 6, 10, 11, 15, 31,42, 43 changent. Il faut faire ces statuts lors des prochaines assemblées communales et aux Conseils généraux pour Estavayer et Cheyres-Châbles après la fusion.

Les communes fusionnées se constitueront et passeront ces statuts dans les assemblées de communes.

- Lors du vote, les membres présents décident de valider ces modifications.

Quoi : décision Qui : AG Quand : 20.10.16 Récusé(e) : --

4. Divers

M. Brodard remercie encore les délégués de leur présence.

Il indique que le 26 janvier 2017 aura lieu l'assemblée de constitution de l'ERES.

Il remercie le comité sortant à la fin de l'année civile où seuls les exécutifs de Lully et Châtillon restent. Les autres s'en vont. Il remercie M. Krattinger, Président du comité, pour son excellent travail et passe la parole à Serge Carrard.

M. Carrard, au nom de la Commune de Châtillon, transmet les salutations du Conseil communal et excuse son Syndic, M. Kilchoer, qui n'a pas pu se libérer ce soir. Il relève le bon esprit du comité avec un excellent travail de chacun. Il invite chacun à partager le verre de l'amitié avec une petite agape et souhaite une bonne fin de soirée à tous.

La séance est close à 20h13

La Secrétaire : Brigitte Pautre